

**Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole.**—La Division de l'agriculture prépare deux estimations du revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole. L'une, appelée *revenu net réalisé*, additionne le revenu en espèces provenant de la vente des produits agricoles, les paiements supplémentaires et la valeur des prestations en nature, et en déduit les frais d'exploitation et d'amortissement. Cette estimation du revenu net agricole représente les recettes agricoles qui restent aux cultivateurs pour fins de subsistance ou d'investissement, déduction faite des réserves pour frais d'exploitation et d'amortissement. La seconde estimation, dite *revenu net total*, ajuste le *revenu net réalisé de manière à tenir compte de la variation des stocks de bétail et de grain à la ferme, du début à la fin de l'année.* Cette estimation sert à calculer l'apport de l'agriculture au revenu national\*.

On estime qu'en 1962 le *revenu net réalisé* par les cultivateurs et provenant de l'exploitation agricole s'est chiffré par 1,453 millions de dollars, soit 9.7 p. 100 de plus que l'estimation de \$1,324,600,000 pour 1961 et 12 p. 100 de plus que la moyenne de \$1,297,100,000 pour la période quinquennale 1957-1961. Le revenu en espèces exceptionnel tiré de la vente de denrées agricoles, ainsi que l'augmentation sensible des paiements supplémentaires en 1962, ont plus que contrebalancé la hausse constante des frais d'exploitation et d'amortissement; le revenu en nature est demeuré à peu près le même. Il y a eu augmentation estimative dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick: Québec, moins de 1 p. 100; Manitoba et Alberta, de 6 à 7 p. 100; Île-du-Prince-Édouard et Ontario, environ 9 p. 100; Colombie-Britannique, 18 p. 100 et Saskatchewan, 19 p. 100.

En 1962, le *revenu net agricole total* a été estimé à \$1,630,300,000 contre 1,044 millions en 1961 et une moyenne de \$1,195,900,000 pour la période quinquennale 1957-1961. Bien que le revenu en espèces des ventes de produits agricoles et des paiements supplémentaires ait beaucoup contribué à faire augmenter le revenu net agricole total en 1962, la majeure partie de l'avance peut être attribuée à l'augmentation considérable des stocks de céréales qui s'est produite dans les fermes de l'Ouest du début à la fin de l'année, par suite de la forte production. Bien que la part du revenu net agricole représentée par les stocks ne soit pas immédiatement dépensable, elle constitue la base des paiements anticipés dans l'Ouest canadien et fait partie de la production globale pour laquelle des dépenses totales (estimatives) ont été subies durant l'année.

Le revenu agricole en espèces, qui constitue l'élément le plus important du revenu net agricole, et les paiements supplémentaires sont expliqués plus haut. Le revenu en nature, qui comprend la valeur des produits agricoles consommés dans les maisons des fermes où ils sont produits et la valeur locative des maisons de ferme, a été estimé à \$342,600,000 pour 1962, soit presque le même chiffre qu'un an plus tôt. Les augmentations de la valeur locative des logements agricoles et la valeur de la viande consommée à la ferme contrebalancent à peu près toute la baisse de valeur des autres produits consommés à la ferme.

La valeur de la variation des stocks s'obtient en calculant la différence entre les quantités de céréales et le nombre de bestiaux sur les fermes au début et à la fin de l'année, et en évaluant cette différence aux prix annuels moyens. Fin 1962, la variation des stocks était estimée à \$177,300,000, au regard de moins \$280,700,000 à la fin de 1961. L'estimation de 1962 laisse voir une augmentation du nombre de bovins et de veaux dans les fermes et une augmentation considérable de la quantité de céréales emmagasinées à la ferme par suite des récoltes surabondantes de cette année. Bien que le nombre de bestiaux ait augmenté entre le début et la fin de 1961, l'avance a été beaucoup plus que contrebalancée par la maigre récolte de 1961 et par la baisse des stocks de grain à la ferme qui en est résultée.

Les frais d'exploitation et d'amortissement comprennent les frais d'administration que doit acquitter l'agriculteur, peu importe que ces frais soient payés au comptant ou accumulés sous forme de nouvelle dette. Autant que possible, ces frais ne comprennent pas les dépenses pour les biens et services obtenus directement d'autres cultivateurs.

\* Le détail des méthodes et des concepts servant à déterminer l'apport de l'agriculture au revenu national se trouve dans la publication du B.F.S. intitulée: *Handbook of Agricultural Statistics*, Partie II.